

26 au 29 mai 2015 - 31^e CONGRÈS DE LA FNEEQ

RECOMMANDATIONS DU BUREAU FÉDÉRAL

51



PORTER
LE FLAMBEAU

fneeq 
CSN



TABLE DES MATIÈRES

PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

| | |
|------------|---|
| BF 1 | 3 |
| BF 2 | 4 |
| BF 3 | 5 |

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

| | |
|------------|---|
| BF 4 | 6 |
| BF 5 | 7 |
| BF 6 | 8 |

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

| | |
|-------------|----|
| BF 7 | 9 |
| BF 8 | 10 |
| BF 9 | 11 |
| BF 10 | 12 |
| BF 11 | 13 |

PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

| | |
|-------------|----|
| BF 12 | 14 |
| BF 13 | 15 |
| BF 14 | 16 |
| BF 15 | 17 |

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE

| | |
|-------------|----|
| BF 16 | 18 |
| BF 17 | 19 |

PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ



BF 1

Il est proposé :

1. Que la FNEEQ développe et mette en œuvre, au cours du mandat 2015-2018, un plan d'action en vue de soutenir et d'élargir l'exercice du droit de grève au Québec.

Ce plan pourrait notamment comprendre :

- a) la constitution d'un dossier historique et juridique sur la question;
 - b) une campagne d'information et de sensibilisation;
 - c) des discussions stratégiques sur les recours aux lois spéciales et aux décrets, lors des négociations de conventions collectives et des grèves étudiantes;
 - d) des pressions auprès des partis politiques en vue de prises de position sur ces questions;
 - e) l'organisation, avec les syndicats et associations étudiantes que cela intéresse, d'une journée d'action sur la question.
2. Que la FNEEQ travaille à obtenir le soutien et la participation de la CSN, mais aussi d'autres organisations syndicales, étudiantes et juridiques (Ligue des droits et libertés, Association des juristes progressistes, etc.), dans la mise en œuvre de ce plan d'action.

EN LIEN AVEC :

PROPOSITION S1

Syndicat du personnel enseignant du Collège d'enseignement
général et professionnel d'Ahuntsic

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015

PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

BF 2

Campagne contre l'austérité

Considérant l'échelle historique des attaques contre les services publics et les acquis sociaux, notamment dans le secteur de l'Éducation et aussi dans la société québécoise dans un sens large;

Considérant l'opportunité unique que crée la possibilité de grève légale pour plusieurs centaines de milliers de salariées et salariés du secteur public;

Considérant l'urgence d'agir;

Considérant les positions déjà adoptées par la Fédération dans le cadre de la lutte contre l'austérité;

Afin de préciser la nature de l'orientation stratégique prise par la Fédération;

Il est proposé :

1. **Que la négociation dans le secteur public fasse partie d'une lutte sociale contre l'austérité;**
2. **Que la FNEEQ continue à appuyer le mouvement contre l'austérité, et participe activement à son élargissement et une escalade des moyens de pression pouvant aller jusqu'à une grève sociale;**
3. **Que le bureau fédéral évalue, selon le contexte sociopolitique, l'opportunité de tenir un conseil fédéral spécial (*extraordinaire*) sur la question.**

EN LIEN AVEC :

PROPOSITION **S2**

Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill
Association Of Graduate Students Employed At McGill

PORTER LE FLAMBEAU DE LA SOLIDARITÉ

BF 3



Considérant la nature particulière de l'AÉÉDEM comme syndicat représentant plus que 2600 personnes salariées étudiantes et étudiants précaires;

Considérant que plusieurs aspects de la structure actuelle de la Fédération empêchent la pleine participation du syndicat à certaines activités de la Fédération;

Il est proposé :

Qu'un comité d'étude soit créé afin de trouver des façons de mieux inclure l'AÉÉDEM dans la vie démocratique de la Fédération. Ce comité, sous la responsabilité de la vice-présidence du regroupement université, sera constitué de deux membres d'AÉÉDEM, deux membres du regroupement université et d'une personne conseillère syndicale.

EN LIEN AVEC :

PROPOSITIONS **S3** et **S4**

Association des étudiant-e-s diplômé-e-s employé-e-s de McGill
Association Of Graduate Students Employed At McGill

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

BF 4

Considérant l'importance fondamentale de la coopération et du partage libre et gratuit des connaissances que la FNEEQ oppose à la marchandisation et la concurrence;

Considérant la nécessité de préserver la diversification des enseignements pour éviter notamment leur uniformisation et leur soumission à une hégémonie culturelle;

Considérant que la FNEEQ rejette fermement tout recours à des mécanismes d'assurance qualité;

Considérant que l'accueil et l'intégration des étudiantes et étudiants internationaux doivent se faire de façon adéquate et avec un financement approprié;

Considérant les différences démographiques entre les régions en matière d'internationalisation de l'éducation;

Considérant que les conventions collectives ne sont pas parfaitement adaptées aux diverses réalités de l'internationalisation de l'éducation;

Considérant que l'internationalisation de l'éducation doit se concevoir en collaboration avec les syndicats, les enseignantes et les enseignants, dans le respect de la reconnaissance syndicale, de la liberté académique et de l'autonomie professionnelle;

Il est proposé que la FNEEQ :

- 1. Poursuive ses travaux sur l'internationalisation de l'éducation;**
- 2. Demande un moratoire sur la libéralisation des droits de scolarité et s'oppose à ce que les droits de scolarité des étudiantes et des étudiants internationaux deviennent une source de financement permettant le désengagement de l'État dans le financement de l'enseignement supérieur;**
- 3. Fasse la promotion de modèles humanistes d'internationalisation de l'éducation fondés sur la coopération, notamment en exigeant :**
 - 3.1 Des politiques compensatoires aux baisses démographiques, notamment des mesures incitatives favorisant les régions;**
 - 3.2 Que le modèle québécois en enseignement supérieur ne soit pas remis en question;**
 - 3.3 Que le gouvernement soutienne et favorise une mobilité bilatérale et qu'il développe des moyens pour que le statut socio-économique des personnes ne soit pas un facteur discriminatoire.**

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

BF 5



Considérant les différentes idées qui circulent sur l'arrimage entre collèges, cégeps et universités;

Considérant la volonté du gouvernement « d'assurer une meilleure adéquation entre la formation et le besoin des entreprises »¹;

Considérant la référence au modèle dual allemand dans la présentation du budget provincial 2015-2016;

Il est proposé :

Que le comité école et société se penche sur la question des modèles anglo-saxon et dual allemand en enseignement supérieur.

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015

¹ Budget Leitaó, Document d'accompagnement, *Plan économique du Québec*.



PORTER LE FLAMBEAU DE L'ÉDUCATION

BF 6

Il est proposé :

Que le comité école et société de la FNEEQ produise une réflexion sur les dossiers à caractère sexuel dans le milieu de l'enseignement (notamment les relations sexuelles entre les enseignantes ou les enseignants et les étudiantes ou les étudiants).

EN LIEN AVEC :

PROPOSITION S5

Syndicat du personnel enseignant du Collège d'enseignement
général et professionnel d'Ahuntsic

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BF 7



Considérant les orientations gouvernementales qui cherchent à encadrer la formation des maîtres;

Considérant la multiplication des tendances et des approches pédagogiques;

Considérant les risques d'impact sur l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants;

Il est proposé :

Que la FNEEQ poursuive sa réflexion sur la formation des maîtres dans le but de développer une position à ce sujet.

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BF 8

Considérant la recommandation adoptée au Conseil fédéral de mai 2013 qui demande à la FNEEQ de prendre l'initiative d'organiser des États généraux sur l'enseignement supérieur;

Considérant la tendance grandissante à l'instrumentalisation du savoir;

Considérant l'intérêt de plusieurs partenaires en enseignement supérieur de tenir des États généraux;

Considérant les politiques gouvernementales d'austérité et leurs impacts négatifs sur l'enseignement supérieur;

Il est proposé :

- 1. Que le comité école et société appuie le comité exécutif dans l'organisation des États généraux sur l'enseignement supérieur;**
- 2. Que la FNEEQ lance une invitation à ses partenaires pour organiser en collaboration des États généraux sur l'enseignement supérieur d'ici la fin du mandat 2015-2018.**

Considérant les impacts des différents accords de libre-échange sur les services publics;

Considérant que l'éducation fait partie des négociations des accords de libre-échange;

Considérant la multiplication des ententes bilatérales et multilatérales;

Considérant les négociations en cours de plusieurs nouveaux accords;

Il est proposé :

- 1. Que la FNEEQ développe un plan d'action pour informer ses membres des enjeux liés à ces accords;**
- 2. Qu'elle dénonce leurs impacts sur les services publics;**
- 3. Qu'elle condamne cette forme de marchandisation de l'éducation.**



PORTER LE FLAMBEAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BF 10

Considérant notre soutien et notre participation depuis les tout débuts des Forums sociaux mondiaux;

Considérant que les thèmes qui sont débattus pendant les Forums sociaux mondiaux rejoignent les préoccupations de la FNEEQ;

Il est proposé :

Que la FNEEQ participe activement au Forum social mondial de Montréal en 2016 et invite ses syndicats à faire de même.

Considérant qu'un nombre significatif et croissant de personnes chargées de cours font de la recherche, laquelle ne consiste pas simplement à se mettre à jour ou à se perfectionner;

Considérant que ces personnes chargées de cours contribuent au développement des connaissances, au rayonnement de leurs institutions et à l'encadrement des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs où elles enseignent aussi;

Considérant que ces personnes chargées de cours peuvent participer à des concours pour obtenir des fonds de recherche publics si elles bénéficient aussi du statut de professeur associé, mais qu'aucun statut ne leur permet de toucher un salaire;

Considérant que les établissements d'enseignement supérieur n'ont pas à financer les recherches qui bénéficient à l'ensemble de la société;

Il est proposé :

Que la FNEEQ soit mandatée pour intervenir auprès des ministères pertinents pour que l'accès aux fonds de recherche actuels soit étendu aux personnes chargées de cours ou qu'un fonds de recherche réservé aux personnes chargées de cours soit créé. Cet accès devra permettre aux personnes chargées de cours d'être reconnues chercheur principal et d'être salariées pour leur tâche de direction et de recherche.

EN LIEN AVEC :

PROPOSITION **S6**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec (SCCUQ)

PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

BF 12

Considérant la position adoptée par le conseil fédéral en juin 2005 :

Que la FNEEQ :

1. Réaffirme son engagement en faveur d'un seul réseau d'éducation public pour toutes et tous;
2. Exige, à l'instar de la CSN, du gouvernement du Québec qu'il mette fin au sous-financement actuel de l'éducation et réclame un financement considérablement accru de l'école publique;
3. Milite activement pour un élargissement de la mission de l'école;
4. Réaffirme sa position d'une intégration, par conversion, des établissements privés au secteur public, dans le respect des droits des personnels qui y œuvrent, et qu'en attendant, s'oppose à la réduction graduelle du financement des écoles privées et s'assure du maintien des paramètres actuels des subventions du réseau d'enseignement privé;
5. Réclame un débat public sur le recours à la sélection des élèves, au public comme au privé, en regard de la responsabilité que devraient avoir tous les établissements scolaires envers tous les élèves;
6. Organise un moment de réflexion collective sur le financement du système scolaire et la ségrégation scolaire, au plus tard au congrès de 2006.

Il est proposé :

Que l'on remplace le point 1 par :

- 1. Exige que le gouvernement fasse de l'éducation publique une véritable priorité nationale et qu'il prenne tous les moyens pour la valoriser;**

Que l'on remplace le point 4 par deux points distincts :

- 4. Exige, dès maintenant, du gouvernement la négociation d'un protocole d'intégration au réseau public des établissements privés dans le respect des droits des personnels qui y œuvrent et qui s'appliquerait advenant notamment la fermeture d'une école ou la révision du financement du réseau privé;**
- 5. Puisque les compressions budgétaires mettent en péril les conditions de travail et les emplois des membres, s'oppose à toute baisse des subventions et des allocations des écoles privées;**

Que l'on biffe le point 6 :

- ~~**6. Organise un moment de réflexion collective sur le financement du système scolaire et la ségrégation scolaire, au plus tard au congrès de 2006.**~~

Considérant que, dans tous les ordres d'enseignement, les diagnostics d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ainsi que ceux d'étudiantes et d'étudiants en situation de handicap (EESH) sont de plus en plus nombreux, ce qui nécessite, à juste titre, diverses adaptations personnalisées;

Considérant le fait que les enseignantes et les enseignants ont rarement une formation adéquate pour répondre aux besoins des EHDA et des EESH;

Considérant que l'offre de services adaptés pour ces élèves (orthopédagogues, éducateurs spécialisés, etc.) est déjà insuffisante à l'ordre primaire et secondaire tant dans le secteur public que dans le secteur privé, ce qui a pour effet de complexifier, voire d'alourdir la tâche des enseignantes et des enseignants en place;

Considérant les nombreuses et persistantes compressions qu'impose le gouvernement au monde de l'éducation, dans le secteur public comme dans le secteur privé, à tous les ordres d'enseignement;

Il est proposé :

- 1. Que la FNEEQ favorise le partage d'information entre les enseignantes et les enseignants des différents regroupements (privé, cégep, université) au sujet des mesures prises à chacun des ordres d'enseignement concernant les mesures d'accompagnement octroyées aux EHDA et EESH;**
- 2. Que la FNEEQ fasse le point sur les clauses associées à ce sujet dans les conventions collectives de ses propres syndicats et d'autres organisations pour nourrir sa réflexion;**
- 3. Que la FNEEQ interpelle les organisations patronales, le MELS (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport) et le MEESR (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) pour accroître le financement associé à l'intégration des EHDA/EESH dans tout le réseau de l'éducation en tenant compte de la réalité des enseignantes et des enseignants;**
- 4. Que la FNEEQ organise une réflexion fédérale sur le sujet des EHDA/EESH en considérant notamment le rôle des enseignantes et des enseignants dans leur encadrement, l'impact de leur intégration sur les conditions de travail, les défis pédagogiques qu'ils posent quant au respect de l'autonomie professionnelle et des compétences disciplinaires et pédagogiques.**

EN LIEN AVEC :
PROPOSITION **S7**
Syndicat du personnel du Collège Mont-Saint-Louis

PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS

BF 14

Considérant la perspective de la décroissance des effectifs étudiants dans les collèges, les cégeps et les universités en région;

Considérant le colloque sur les cégeps en région *Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions* d'avril 2013 à Jonquière;

Il est proposé :

- 1. Que la FNEEQ développe une position pour conserver et développer l'accessibilité en enseignement supérieur (autant financière que dans la diversité des programmes) dans toutes les régions du Québec;**
- 2. Que la FNEEQ évalue les impacts, les mécanismes d'encadrement et les conditions du développement de la formation à distance;**
- 3. Que la FNEEQ développe un argumentaire fort sur le maintien et l'essentielle contribution des réseaux collégial et universitaire en termes de développement des communautés et des individus;**
- 4. Que la FNEEQ réaffirme la nécessité de maintenir les réseaux collégial et universitaire sur l'ensemble du territoire québécois et prépare un plan d'action à cette fin.**

PORTER LE FLAMBEAU DE LA DÉFENSE DES EMPLOIS



BF 15

Considérant les conclusions du portrait sur la contractualisation en enseignement supérieur présenté lors du Forum sur les enseignantes et enseignants universitaires contractuels des 21 et 22 novembre 2014;

Considérant les discussions du regroupement université portant sur le statut de chargé de cours à contrat annuel ou chargé d'enseignement;

Considérant la création de nouveaux titres d'emploi et l'intérêt de certaines universités pour la création d'un nouveau statut;

Considérant l'importance que peut revêtir dans de prochaines négociations l'extension de ce statut à plusieurs universités;

Considérant les besoins des syndicats du Regroupement université en lien avec la négociation regroupée;

Considérant la recherche de nouveaux moyens pour stabiliser l'emploi, combattre la précarité et favoriser l'intégration des personnes chargées de cours à la vie universitaire;

Il est proposé :

Que la FNEEQ appuie le regroupement université dans sa volonté de dresser un portrait du statut d'enseignant à contrat annuel (chargé d'enseignement ou autre titre), d'en faire une analyse et d'en examiner les avantages et les inconvénients dans le but de nourrir la réflexion du regroupement.

EN LIEN AVEC :

PROPOSITION **S8**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL)

PROPOSITION **S9**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec (SCCUQ)

PROPOSITION **S10**

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC)

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015



PORTER LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE

BF 16

Considérant que les élections fédérales se tiendront vraisemblablement le 19 octobre 2015;

Considérant le bilan catastrophique que l'on dresse du gouvernement conservateur en matière de démocratie, d'information, d'emploi, d'environnement et de développement social, ainsi que son antisyndicalisme;

Considérant la déclaration de l'assemblée de convergence du Forum social des peuples en lien avec les élections fédérales;

Il est proposé :

Que la FNEEQ cible les dossiers qui auront des impacts sur l'éducation afin d'intervenir dans la campagne électorale fédérale en lien avec le plan de travail de la CSN.

PORTER LE FLAMBEAU DE L'ACTION SYNDICALE

BF 17



Considérant l'implication de la FNEEQ à la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation;

Considérant le rôle central qu'occupent les membres de la FNEEQ dans le milieu de l'éducation du primaire à l'université;

Considérant que dans nos établissements, les questions d'orientations et d'identités sexuelles interpellent à la fois les communautés étudiante et enseignante;

Considérant la création du comité orientations et identités sexuelles;

Il est proposé que le comité orientations et identités sexuelles ait pour mandat :

- 1. De faire des recommandations au comité exécutif quant à ses objectifs et à son plan de travail;**
- 2. D'assurer le suivi des actions fédérales en matière d'orientations et d'identités sexuelles;**
- 3. De sensibiliser les syndicats aux enjeux en matière d'orientations et d'identités sexuelles.**

31^e Congrès - 26 au 29 mai 2015



LA FNEEQ À MONTRÉAL

1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Tél.: 514 598-2241
Télec.: 514 598-2190
Sans frais : 1 877-312-2241

LA FNEEQ À QUÉBEC

155, boulevard Charest Est, bureau 452
Québec (Québec) G1K 3G6
Tél.: 418 647-5865
Télec.: 418 647-5727
Sans frais : 1 877-271-5865